

Perspectives

N°25/084 – 11 mars 2025

EUROPE – Quid de l'autonomie européenne des paiements par carte ?

Le rapport « [Report on card schemes and processors](#) » récemment publié par la Banque centrale européenne offre une analyse de l'état actuel du marché des paiements par carte dans l'Union européenne (UE). Ce document permet de comprendre les dynamiques à l'œuvre dans ce secteur ainsi que les enjeux en matière de souveraineté financière.

En 2023, les paiements par carte ont consolidé leur position dominante dans le paysage des transactions dématérialisées au sein de l'Union européenne, représentant à présent 54% de celles-ci. Cette prédominance souligne leur rôle central dans l'infrastructure financière européenne et l'importance d'un suivi approprié de ce secteur.

Prépondérance des schémas de cartes non-européens

Le rapport met en évidence une érosion des schémas de cartes nationaux¹ : on n'en compte plus que neuf actifs dans l'ensemble de l'Union européenne. À côté de cela, treize pays de la zone euro dépendent désormais entièrement des schémas de cartes internationaux pour leurs transactions. Même là où des schémas nationaux subsistent, leur part de marché ne cesse de reculer face à la concurrence accrue des acteurs internationaux. Résultat, les schémas internationaux dominent aujourd'hui les paiements par carte dans l'UE. En 2022, les schémas nationaux ne représentaient plus que 39% des paiements par carte au sein de la zone euro. Ces évolutions accentuent la dépendance croissante de l'UE envers des acteurs non européens et soulève des préoccupations quant à l'autonomie stratégique de l'UE en matière de paiements.

Des processeurs de paiement partiellement européens

L'écosystème des processeurs de paiements², un autre élément-clé de l'infrastructure des paiements par carte, est également en pleine évolution. Le rapport dénombre 80 processeurs actifs dans l'UE (sans compter leurs filiales), un chiffre qui témoigne d'une certaine diversité dans ce segment du marché. Parmi ces acteurs, quatre se distinguent par leur capacité à opérer à l'échelle transfrontalière, jouant ainsi un rôle prépondérant dans l'intégration du marché européen des paiements. Bien que la majorité des processeurs soit détenue par des entités européennes, on observe une présence importante d'investisseurs étrangers, notamment américains, qui détiennent une part significative de ces acteurs. Cette influence est particulièrement marquée en Allemagne et en Suède, deux marchés majeurs des processeurs en Europe. Cette situation renforce la dépendance structurelle de l'Union européenne et pourrait, à terme, limiter sa capacité à réguler et sécuriser ses paiements en cas de crise ou de tensions géopolitiques.

¹ Le terme « schémas de carte » fait référence aux différents systèmes ou réseaux de paiement par carte bancaire. Les principaux schémas internationaux sont Visa et Mastercard. Cartes Bancaires (CB) est le schéma national français.

² Les processeurs de cartes sont des sociétés positionnées dans la chaîne de transaction par carte entre l'acquéreur du commerçant et l'émetteur de la carte. Ils effectuent des tâches essentielles impliquées dans l'autorisation et le traitement d'un paiement par carte. Les principaux processeurs européens sont Nexi, Adyen, Global Payments ou encore Worldline.

Perspectives du secteur des paiements et leviers d'action pour l'Europe

L'analyse de la BCE met en évidence les implications stratégiques de ces tendances sur l'économie européenne et sa souveraineté, soulignant l'importance d'une action concertée pour préserver la souveraineté financière européenne. Face à ces défis, plusieurs leviers d'action peuvent être mobilisés. Le développement et l'adoption de solutions de paiement par carte paneuropéennes capables de rivaliser avec les schémas internationaux dominants pourrait être une priorité. Cette approche nécessite une collaboration renforcée entre institutions financières, régulateurs et entreprises technologiques européennes, afin de bâtir un écosystème de paiement plus robuste et innovant.

Au-delà des paiements par carte, l'Europe doit également renforcer sa position sur les autres segments du secteur des paiements. L'innovation est un levier-clé pour garantir la compétitivité des acteurs européens et diversifier les solutions de paiement. L'essor des paiements mobiles, de l'*open banking* et des cryptoactifs constitue à la fois un défi et une opportunité. L'Union européenne doit anticiper ces évolutions pour éviter une dépendance accrue à des infrastructures non européennes et s'assurer un rôle central dans le futur des paiements numériques.

L'émergence de solutions alternatives prouve que cette transformation est déjà en cours. Wero, le portefeuille électronique européen lancé récemment, en est un exemple concret. Développé par un consortium bancaire européen, Wero vise à proposer un système de paiement instantané paneuropéen, offrant une alternative crédible aux solutions dominantes actuelles. Son adoption à grande échelle représenterait une avancée stratégique pour réduire la dépendance aux acteurs non-européens et renforcer la souveraineté européenne sur le marché des paiements numériques.

Article publié le 7 mars 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
07/03/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/03/2025	<u>Chine : DeepSeek, sauveur ou fossoyeur des marchés chinois ?</u>	Asie
05/03/2025	<u>Pays émergents et en développement – Dette : résilience et vulnérabilités</u>	Monde
04/03/2025	<u>France – De nombreux indicateurs sans véritable surprise, l'emploi en prend pour son grade</u>	France
04/03/2025	<u>Allemagne – Changement de chancelier</u>	Zone euro
03/03/2025	<u>Low-code et IA, la révolution du développement logiciel</u>	Informatique
28/02/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
27/02/2025	<u>Mexique – Survol de trois décennies de libre-échange</u>	Amérique latine
26/02/2025	<u>Bahreïn – Peut-on vivre la rente par procuration ?</u>	Moyen-Orient
26/02/2025	<u>Immobilier commercial en France – Situation et perspectives : taux de vacance en hausse et amélioration fragile des valeurs vénales prime en 2024</u>	Immobilier, France
25/02/2025	<u>France – L'inflation augmente finalement à 1,7% en glissement annuel en janvier</u>	France
24/02/2025	<u>Zone euro – L'UE responsable de 9% des émissions mondiales de GES en 2022</u>	Zone euro
21/02/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/02/2025	<u>Allemagne – Élections fédérales : état des lieux pré-électoral</u>	Zone euro
20/02/2025	<u>Koweït – Le temps des arbitrages ?</u>	Moyen-Orient
19/02/2025	<u>Chili – Réforme décisive du système de retraites</u>	Amérique latine
18/02/2025	<u>Le PIB britannique échappe de justesse à la contraction au T4-2024</u>	Royaume-Uni
18/02/2025	<u>Webconférence Avenir de l'Europe – Nouvelles règles budgétaires : quelles trajectoires pour les dettes publiques ?</u>	Union européenne
18/02/2025	<u>France – Le taux de chômage diminue légèrement au quatrième trimestre 2024, à 7,3%</u>	France
17/02/2025	<u>ECO Tour 2025 : état de l'économie française secteur par secteur</u>	Secteurs, France
17/02/2025	<u>Zone euro – La production industrielle recule de nouveau en 2024</u>	Zone euro
17/02/2025	<u>Chine – La croissance, une "surprise positive" qui n'enterre pas de profondes interrogations</u>	Asie
14/02/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/02/2025	<u>Désormais, tout est lié...</u>	Afrique, géopolitique, métaux
13/02/2025	<u>Afrique sub-saharienne : délestages et infrastructures vieillissantes : le piège énergétique sud-africain</u>	Afrique
12/02/2025	<u>Mexique : guerre commerciale, premières salves, cessez-le-feu fragile</u>	Amérique latine
11/02/2025	<u>France – 2024, année record à la fois pour les défaillances et pour les créations d'entreprises</u>	France
11/02/2025	<u>Parole de banques centrales – BoE : Face aux incertitudes, la prudence est de mise</u>	Royaume-Uni
10/02/2025	<u>Parole de banques centrales – Taux d'intérêt d'équilibre, la BCE ne s'engage pas</u>	Zone euro

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.